



CHAMPIONNAT PACA des CLUBS

Dimanche 2 Octobre 2022
Domaine départemental de Pichauris



Responsables :

Organisation : Comité Départemental des Bouches du Rhône
Directeurs de course : Jean Luc Barral- Paul Visca
Traceur : Paul Visca
Contrôleur : Jean Luc Barral
GEC : Richard Heyries
Arbitre désigné par la ligue : Jérôme Montclard

Carte :

Pichauris: 1/7500ème - Equidistance : 5m (actualisation : sept 2022)
1/5000ème pour mini-relais

Terrain :

Pinèdes provençales guêtres conseillées. Nombreux chemins et sentiers.

Accueil :

à partir de 9h sur le lieu de course, départ en masse à **10H30**
Parking-Accueil 500 m plat Accès par le parking du haut - Camping car parking
principal Auberge de Pichauris (accès toilettes publiques)
Départ-Arrivée au même endroit

Fléchage routier : à partir de la jonction D908- D46A auberge de Pichauris 43.371231,5.535389

Attention, nouveautés !

- 1) le règlement a changé.** Il y a maintenant 2 « séries » de 5 (Série A) ou 4 coureurs (Série B, total des CN des 4 coureurs inférieur à 12000 points, voir règlement ci-après). Le CN qui s'applique à la composition de la série B est celui en date du 10 sept .
- 2) Nous utiliserons le système « sans contact » SIAC sur les boitiers.** Mais les puces traditionnelles « contact » pourront toujours être utilisées !

Inscriptions : [Site inscriptions](#)

Les inscriptions des équipes sont indispensables **au plus tard le 26 septembre 23h59**. La composition des équipes est demandée **au plus tard le 30 septembre 23h59**.

Tarifs d'inscriptions : A régler sur place

Série A : 30 € par équipe, Série B : 24€ par équipe

Mini-relais : 18€ par équipe

En cas d'absence, nous demanderons d'acquitter la moitié de la somme (3 €/équipier)



Circuits Individuels : 3 circuits (Jaune modulable, Bleu et Vert) ouverts à tous. *5€/adulte, enfants gratuit*

Nous vous invitons à vous préinscrire sur le site pour nous permettre d'imprimer le nombre de cartes nécessaires. Majoration tarifaire pour inscriptions sur place.

Informations et inscriptions sur [Site inscriptions](#)

Règlement du CHAMPIONNAT PACA DES CLUBS (relais)

Ce championnat se dispute sur le même principe que le championnat de France des clubs ; c'est un relais par équipe de clubs.

Doivent être proposés sur la même journée :

- Un CPC (équipes de 5 ou 4 coureurs), voir article VI-1
- Un mini CPC (équipes de 3 coureurs), voir article VI-7

A) LE CPC

Article VI-1 : Composition des équipes

-Série A) 5 coureurs

-Série B) 4 coureurs

Pour être en Série B, le total des points CN des coureurs de l'équipe (a l'ouverture des inscriptions) devra être inférieur à 12000 points.

NB : Ce classement CN référence sera exporté et publié en ligne par l'arbitre en même temps que l'invitation

Tous les panachages d'âge et de sexe sont permis sous réserve de la présence dans chaque équipe d'au moins :

- une féminine
- un jeune (H ou D de 18 ans et moins) ou un vétéran (H ou D de 50 ans et plus)

Un coureur ne peut satisfaire aux deux conditions.

Article VI-2

Dans chaque série, la première équipe à avoir passé et terminé ses relais remporte la course.

Article VI-3

Le titre de Champion PACA des Clubs est remis au vainqueur de la Série A

Article VI-4

Le nombre d'équipe par club n'est pas limité et ils peuvent en aligner dans chaque série

Les clubs peuvent aligner des équipes ne répondant pas aux contraintes imposées mais ces équipes seront alors classées « open »

Article VI-5

Temps de course des relais :

	Série A		Série B		
Relais	Niveau technique	Temps vainqueur	Niveau technique	Temps vainqueur	
1	Violet	35 - 40 mn	Violet		1
2	Jaune	25 - 30 mn	Jaune		2
3	Violet	35 - 40 mn	Violet		3
4	Jaune	25 - 30 mn	Jaune		4
5	Violet	50 - 55 mn			

NB : même circuits en Série A et Série B donc temps de course des vainqueurs beaucoup plus longs en Série B

Article VI-6 : Points clubs pour le Challenge PACA

Le calcul des points se fait sur une base de :

500 points pour la première équipe en Série A. 200 points pour la première équipe en Série B. Les équipes suivantes marquent un nombre de points calculé selon leur écart en temps par rapport à la première équipe. Ces points sont déterminés en utilisant la même formule que pour le classement pédestre à savoir :

Nombre de points = (temps du 1er / temps de l'équipe) x 500 (x200 pour la Série B)

Les équipes PM marquent 10 pts par coureur

B) Le Mini CPC

Article VI-7 : Composition des équipes

-Equipes de 3 coureurs

-Equipes composées exclusivement de HD10, 12

Les autres équipes seront « open »

Article VI-8 : Circuits

Relais	Niveau technique	Temps vainqueur	
1	Bleu	30 mn	
2	Vert	20 mn	Sans variation
3	Bleu	30 mn	

Article VI-9 : Points club pour le challenge PACA

Le calcul des points se fait sur une base de :

300 points pour la première équipe

Nombre de points = (temps du 1er / temps de l'équipe) x 300

Les équipes PM marquent 10 points par coureur

Dispositions générales :

Article VI-10 : Points organisateurs Challenge PACA

Le club organisateur de l'épreuve marque 100 points par organisateur plafonné à 1000 points. Ces points d'organisation viennent éventuellement s'ajouter à d'autres points organisateurs en cas d'organisations multiples dans la saison.

Article VI-11

Les inscriptions des équipes doivent être déposées au plus tard 7 jours avant l'épreuve. **La composition doit être déposée au plus tard 3 jours avant la course.** Les modifications de dernière minute sont à éviter. L'organisateur pourra demander une « taxe » de 5€/coureur pour toute modification dans ces 3 derniers jours